



Munich Personal RePEc Archive

Investment, protectionism and decision of international migration

Tarbalouti, Essaid

Université Cadi Ayyad, GREER, FSJES Marrakech

2008

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/56310/>

MPRA Paper No. 56310, posted 30 May 2014 13:19 UTC

Investissement, protectionnisme et décision de migration internationale

Essaid Tarbalouti¹

Version Année 2008

Résumé : Cet article part du principe que les mesures protectionnistes sont favorables au maintien des taux de salaire stables. Ces taux de salaire auront pour objet de maintenir le coût de migration des populations des secteurs protégés et donc de maintenir constant le flux migratoire. On assimile les mesures protectionnistes à l'interdiction d'importation des produits concurrents du secteur protégé. On démontre alors que si l'économie du pays du Sud possède deux secteurs (un secteur protégé et un secteur non protégé), la libéralisation du secteur non protégé entraînera des taux de salaire plus élevés dans ce secteur. Cela va, dans un premier temps, entraîner une migration interne du secteur protégé vers le secteur non protégé. Comme conséquence, le coût de migration internationale baisse. Si le taux de salaire interne est plus faible que le taux de salaire attendu de la migration internationale, la population, dont le taux de salaire est faible, sera incitée à émigrer.

Mots clés : facteurs d'émigration ; investissement ; production ; travailleurs non qualifiés ; décision de migration ; coûts de migration ; taux de salaire ; protectionnisme.

Investment, protectionism and decision of international migration

Summary : This article leaves the principle that the protectionist policy are favorable to the preservation of the stable rates of salary. These rates of salary will have for object to maintain the cost of migration of the populations of the protected sectors and thus to maintain constant the migratory stream. We assimilate the protectionist policy to the import ban of the rival products of the protected sector. We demonstrate while if the economy of the country of the South possesses two sectors (a protected sector and a not protected sector), the liberalization of the not protected sector will entail rates of salary more raised in this sector. It goes, at first, entail a migration interns of the sector protected towards the not protected sector. As consequence, the cost of international migration falls. if the rate of internal salary is weaker than the rate of salary expected from the international migration, the population, the rate of salary of which is weak, will be incited to emigrate.

Keywords: Factors of emigration; investment; production; not qualified workers; decision of migration; costs of migration; rate of salary; protectionism.

¹ Université Cadi Ayyad, GREER, FSJES- Marrakech, Maroc

Introduction :

Une localité ou un pays parle d'immigrés lorsque des étrangers résident dans ce lieu pour y vivre. Tandis que la localité ou le pays qui voit ses indigènes le quitter pour s'installer ailleurs parle d'émigrants. La migration englobe à la fois la notion d'immigration et d'émigration.

La littérature sur la décision de migration distingue deux types de migration : d'une part la migration interne et, d'autre part, la décision de la migration internationale.

Les études théoriques sur la décision de la migration interne entre la localité rurale et la localité urbaine mettent l'accent sur le déséquilibre entre les économies locales. La disparité entre elles sur le marché du travail et les rémunérations engendrent un flux migratoire qui a pour rôle la disparition de ces écarts. Ces études montrent que la migration interne contribue à résorber les déséquilibres régionaux. En effet, la migration réagit aux différentiels de rémunération et de taux de chômage qu'elle devrait résorber par l'action qu'elle exerce sur l'offre. Par ce mouvement, l'offre est affaiblie dans les zones d'émigration et se renforce dans les zones d'immigration (voir Graves et Mueser (1993) et Schachter et Althaus (1989)). Toutefois, ces analyses sont contraires aux analyses de Greenwood et Hunt (1984) et d'Evans (1990), qui considèrent que la migration est une source de déséquilibre entre les économies locales et non pas un mécanisme qui résorbe ledit déséquilibre.

Plusieurs auteurs ont développé d'autres arguments pour expliquer la décision ou non de la migration interne que ce soit par le rôle des anticipations des agents (voir Michael P. Todaro (1996)), ou par la diversification du risque (voir Tan Wang et Tony S. Wirjanto (2004) et Kong-Pin Chen et Shin Hwan Chiang et Siu Fai Leung (2003)), ou la préservation de l'héritage du capital humain (voir Scott M. et Myers (2000)), ou de l'influence de la migration sur l'accumulation des autres formes du capital humain.

Quant à la décision de la migration internationale ou mobilité internationale, la littérature économique distingue d'abord l'approche fondée sur la théorie de répulsion -attraction (push-pull theory) ; ensuite, l'approche fondée sur "avantage technologique, mobilité des facteurs, libre échange, et incitation à la migration" ; et enfin, la relation "pays à faible revenu, coût de la migration, libre échange et flux migratoire".

Les études théoriques sur la théorie (push-pull) montrent que les gens migrent en réponse à une combinaison de facteurs d'attraction et de répulsion sur le plan social, politique et économique. La migration est perçue comme le résultat de décisions des acteurs individuels qui, dans la poursuite des objectifs économiques

de mobilité sociale ou de réunification familiale, engagent des calculs rationnels de coût et bénéfice. Ces calculs personnels les amènent à quitter les pays aux conditions socio-économiques souvent faibles ou non sécurisantes et à migrer vers des pays plus stables et plus riches (Borowski et al. (1994), Lee (1966)).

Plusieurs études empiriques ont confirmé la pertinence de cette théorie en déterminant que deux pays proches en termes géographique, culturel, ethnique ou politique ont, en moyenne, une plus forte similitude dans leurs comportements de migration que deux lieux éloignés. Le tableau 1 évalue l'ensemble de ces proximités : la proximité culturelle ; la proximité politique et la proximité distance. Chaque matrice de ces proximités est basée sur des indicateurs. Ces indicateurs mesurent la probabilité que deux individus, tirés au hasard dans le pays d'immigration, appartiennent au même groupe ethnique, religieux.

Tableau 1. – Facteurs répulsifs et migration internationale

Matrice proximité	Nb pays	Migration vers UE 15			Biais de sélection vers UE 15		
		I de Moran	P- Value	Z	I de Moran	P-Value	Z
Fragmentation							
Fragmentation Ethnique	184	-0,0004	0.004	4.29	0.0084	0.00	12.78
Fragmentation linguistique	176	0,0001	0.004	4.84	0.0084	0.000	19.19
Fragmentation Religieuse	186	-0,0041	0.096	0.87	-0,003	0.029	2.12
Politique							
Instabilité politique	188	-0,0096	0.082	-1,2	-0,004	0.094	* 1.12
Régime politique	176	0.0088	0.047	** 1.96	0.0597	0.000	** 8.98
Indice de la Démocratie	185	-0,0064	0.222		0.0075	0.000	** 9.27
Liberté Civile	185	0.0311	0.000	** 5.08	0.0335	0.000	** 8.82
Droit Politique	183	-0,0105	0.106		0.0335	0.000	** 7.87
Distance							
Géographique	152	0.2688	0.000	** 5.04	0.3861	0.000	** 7.33
Civilisation	150	0.1714	0.000	** 6.75	0.2826	0.000	** 11.64
Passé colonial	148	0.2348	0.000	** 8.95	0.1134	0.002	** 4.71
Distance Linguistique	152	0.1299	0.003	** 5.01	0.3677	0.000	** 13.87
Matrice proximité	Nb pays	Migration vers l'Amérique du Nord			Biais de sélection vers l'Amérique du Nord		
		I de Moran	P- Value	Z	I de Moran	P-Value	Z
Fragmentation							
Fragmentation Ethnique	184	-0,0051	0.250		0.0078	0.000	** 12.36
Fragmentation Linguistique	176	-0,0022	0.023	** 3.04	0.016	0.000	** 19.04
Fragmentation Religieuse	186	-0,0001	0.003	** 4.85	-0,005	0.177	
Politique							
Instabilité politique	188	-0,0047	0.347		-0,004	0.287	
Régime politique	176	0.0219	0.005	** 3.79	0.0536	0.000	** 8.35
Indice de la Démocratie	185	-0,0009	0.014	** 2.98	0.0053	0.000	** 7.81
Liberté Civile	185	0.0179	0.001	** 5.09	0.031	0.000	** 8.49
Droit Politique	183	0.0009	0.108		0.0258	0.001	** 6.52
Distance							
Géographique	152	0.4361	0.000	** 8.26	0.3207	0.001	** 6.33
Civilisation	150	0.0304	0.076	* 1.40	0.2461	0.000	** 10.44
Passé colonial	148	1.1587	0.021	** 2.52	0.1160	0.003	** 4.91
Distance Linguistique	152	0.0881	0.011	** 3.46	0.3514	0.000	** 13.24

Légende : (**) = signifie à 5% significatif ; (*) significatif à 10%. Z = Indice de Moran standardisé.
Source : F. Docquier, O. Lohest et A. Marfouk (2005)

Les résultats de ces études sont significativement positifs dans les pays pauvres où la diversité est susceptible d'engendrer des phénomènes discriminatoires et répulsifs poussant à la migration internationale. Toutefois, malgré la pertinence de cette théorie, elle relève certaines limites. D'abord son incapacité à expliquer certains aspects tels que les mouvements entre pays pauvres, la différence dans les flux d'émigrants selon les sous-régions d'un même pays, l'intensité des flux entre les pays développés, et la persistance des flux de migrants même lorsque les facteurs d'attraction de base perdent leur acuité.

Quant aux études théoriques sur l'approche "Avantage comparatif, mobilité des facteurs, libre échange, et incitation à la migration" mettent un lien négatif entre le libre échange et l'incitation à la migration en raison des effets positifs que joue la libéralisation des échanges sur l'augmentation de la demande de travail et l'intensification des flux de capitaux vers les pays commerçants ; ce qui conduit à une réduction des flux migratoires entre les pays. En effet, la libéralisation des échanges, tant au Nord qu'au Sud, entraîne un accroissement du volume des échanges et une diminution de la migration, à travers la réduction du différentiel de salaire entre le Nord et le Sud. Cette analyse est avancée dans le cadre du modèle d'Heckscher-Ohlin avec l'introduction de l'hypothèse de la mobilité du travail (du capital) où, lorsqu'il y a libéralisation des échanges, la substitution entre la migration et le commerce prend place (flux de capitaux) (voir Mundel (1957), Zimmerman (1995)). Toutefois, ce genre de résultat n'est pas observé dans l'hypothèse des dotations factorielles identiques avec des technologies ou des rendements d'échelle différents où les relations d'échanges permettent une complémentarité entre migration et commerce (Markusen (1993)).

Ensuite, concernant la relation "pays à faible revenu, coût de migration, libre échange et flux migratoire", la littérature conventionnelle met en avant l'arbitrage entre le revenu et le coût de migration qui est variable selon que l'on est travailleur qualifié ou non. Elle considère que le travailleur qualifié est contraint par le différentiel salarial entre le Nord et le Sud, alors que le travailleur non qualifié est contraint par les coûts de la migration. Ainsi, une libéralisation des échanges et une augmentation du taux de salaire n'a pas d'effet sur l'incitation à la migration des travailleurs qualifiés ; tandis qu'elles incitent les travailleurs non qualifiés à migrer en raison de l'effet positif que joue la libéralisation sur la capacité des travailleurs non qualifiés à prendre en charge les coûts de la migration (voir Lopez et Schiff (1998) et Borjas (1989)). Ces travaux, malgré le débat qu'il soulève, sont confirmés par les travaux de Hatton et Williamson (1992) qui constatent que l'émigration européenne vers les Etats-Unis à la fin du XIX^e siècle n'a pas été le fait des pays les plus pauvres d'Europe, mais plutôt des pays relativement riches. Les auteurs expliquent ce phénomène par l'impossibilité, pour les travailleurs originaires de l'Europe de Sud (pays pauvres), de financer leur voyage pour l'Amérique.

Plusieurs auteurs ont développé des modèles expliquant la migration des

travailleurs non qualifiés en présence de libre échange que se soit par la prise en compte de l'aide étrangère ou l'investissement international ou par la libéralisation des secteurs protégés produisant des biens de substitution à l'importation (voir Schiff (1991), Stark et Taylor (1989, 1991) et Stark et Yitzhaki (1988)). Selon ces auteurs, ces facteurs augmentent le taux de salaire et donc la capacité des travailleurs non qualifiés à prendre en charge les coûts de la migration (voir Schiff (1994), Martin (1994) et Bhagwati (1994)).

Si ces analyses semblent confirmer le lien positif entre la libéralisation des échanges et les flux migratoires des travailleurs non qualifiés, ils semblent contraire aux mouvements de flux entre les pays du Nord et de Sud, où le flux migratoire ne semble pas être réduit suite à la protection d'un des secteurs des pays du Sud.

Cet article part du principe que les mesures protectionnistes sont favorables au maintien des taux de salaire qui auront pour objet de maintenir le coût de migration des populations des secteurs protégés et donc de maintenir constant le flux migratoire. On assimile les mesures protectionnistes à l'interdiction de l'importation des produits concurrents du secteur protégé. Les agents sont guidés par la maximisation de leurs revenus. On démontre alors que malgré la protection du secteur du pays de Sud, la migration continue.

L'idée est que l'économie du Sud possède un facteur travail excédentaire et un facteur capital insuffisant. A l'inverse, l'économie du Nord est caractérisée par un facteur capital important mais une main d'œuvre insuffisante. En présence de libre échange, la main d'œuvre excédentaire du pays de Sud va émigrer vers les pays du Nord. Si les coûts de migration sont élevés à cause de la protection d'un des secteurs du pays de Sud, l'excédent de la population active du Sud, dans un premier temps, va émigrer localement vers le secteur non protégé qui garantit des taux de salaire plus élevés. Cette migration interne va réduire le coût de la migration. Si le taux de salaire interne est plus faible que le taux de salaire attendu de la migration internationale, la population dont le taux de salaire est faible sera incitée à émigrer.

Cette analyse est développée dans le cadre d'un modèle qui s'inspire du modèle de Samuelson et qui compare le flux migratoire en absence et en présence de la protection du secteur protégé des pays du Sud par rapport au secteur du Nord. Nous verrons comment le flux migratoire varie lorsque le facteur technologique n'est pas identique. Nous analysons ensuite les conditions sous lesquelles le flux migratoire persiste.

La suite de cet article sera organisée comme suit : la deuxième section présentera les faits stylisés avant de s'intéresser dans une troisième section, à décrire le modèle ; la quatrième section comparera le flux migratoire en absence et en présence de la protection de secteur.

II/ Les faits stylisés

Un élément fondamental consolide notre approche. En effet, c'est dans les pays où l'investissement est faible que le taux d'émigration est élevé. L'investissement étant l'un des facteurs déterminant de la migration des populations.

Le tableau 3 présente la part des investissements étrangers direct en milliers de dollars (assimilée au capital investi dans le pays). Le tableau 2 représente le produit intérieur brut (assimilé au salaire), le taux de chômage et le taux de migration internationale.

Tableau 2. – PIB nominal, taux de chômage et migration internationale

Pays	PIB nominal par habitant (en \$) 2004	Taux de chômage	Taux net de migration par 1000 habitants
Pays en développement :			
Algérie	2497	24	-0,63
Argentine	3988	16	-0,53
Arménie	1195	10	-6,56
Bostswana	4771	20	-0,68
Equateur	2302	12	-3,26
Egypte	1222	11	-1,27
Géorgie	1132	12	-10,79
Honduras	1046	5	-0,88
Martinique	22	-2,05
Maroc	1606	12	-2,64
Pérou	2439	10	-2,23
Philippines	1059	10	-2,27
Pologne	6265	20	-0,42
Syrie	1261	12	-0,34
Serbie-etMonténégro	2178	15	-1,90
Turquie	4182	11	-0,71
Trinité-et-Tobago	8772	10	-3,09
Uruguay	3842	17	-0,59
Pays développés :			
Australie	31598	6	5,10
Autriche	35777	4	2,46
Belgique	33879	8	1,29
Canada	31031	8	6,67
Danemark	44593	6	2,25
Finlande	35515	9	1,58
France	33967	10	1,00
Allemagne	32708	10	2,67
Grèce	18492	9	3,24
Islande	41913	3	1,23
Irlande	44512	4	9,76
Israël	18651	11	4,94
Italie	28913	9	2,07
Japon	36501	5	0,42
Luxembourg	69423	4	8,70
Pays Bas	35683	4	1,86
Suède	38457	5	3,51
Suisse	49367	4	1,11
Royaume Uni	35718	5	2,32
Etats-Unis	39650	6	3,98

Source : Manuel de Statistiques de la CNUCED, Nation Unies 2005

**Tableau 3. - Répartition régionale des entrées et de sorties d'IED
(En milliards de dollars)**

	Entrées d'IED						Sorties d'IED						
	93-98 (moyenne Annuelle)	1999	2000	2001	2002	2004	93-98 moyen annuel	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Part des flux mondiaux d'IED													
Pays développés	63.8	77.7	81.2	72.2	76.5	69.9	58.9	91.8	88.2	89.1	92.0	93.6	87.3
Pays en développement	34.6	21.3	18.1	26.4	21.7	26.3	13.8	8.0	11.6	10.6	7.3	4.7	11.4
Europe du Sud-Est et CEI	1.6	1.0	0.6	1.4	1.8	3.8	0.3	0.2	0.3	0.4	0.7	1.7	1.3

Source : CNUCED, *World Investment Report 2005*

On constate que la majorité des pays en développement dont la part d'IED est caractérisée par un produit intérieur brut faible, par un taux de chômage élevé et par un taux d'émigration élevé (solde négatif veut dire que le nombre d'émigrant est supérieur au nombre d'immigrant). Dans les pays développés, cette relation est inverse.

III/ Inégalité devant le Facteur capital, libre échange et migration

Un des facteurs de la migration des pays de Sud vers les pays du Nord tient à la difficulté des pays de disposer d'un capital suffisant pour résorber la totalité de la population potentiellement active. Ainsi, notre modèle suppose deux économies (A et B) produisant chacune un bien qui a des caractéristiques semblables. L'économie A produit le bien X. L'économie B produit le bien X'. Le bien X est produit à l'aide de deux facteurs de production : le capital (Ka) et le travail (La). Le bien X' est produit à l'aide (Kb) et de (Lb). Sans perte de généralité, on normalise respectivement le facteur travail (L) et le facteur capital à l'unité et on note respectivement (L) et ($1-L$) les proportions de travailleurs du pays (A) et du pays (B) ; et (K) et ($1-K$) les proportions du capital du pays (A) et du pays (B). Selon que (K) est inférieur ou supérieur à $1/2$, le pays sera un pays d'immigration ou d'émigration.

La production du bien (X) est fonction de la quantité du facteur travail et du capital qui y sont affectés. Cette relation est représentée par une fonction de production qui est exprimée ainsi :

$$Q_x = L.K$$

Cela nous dit que le bien (X) peut être fabriqué par des inputs donnés de (L) et de (K). Comme le facteur travail est constant, la production sera fonction de la variation du facteur capital. En effet, plus le facteur capital est important, plus la production est importante.

Semblablement, la production du bien (X') est fonction de la quantité du facteur travail et du capital qui y sont affectés. La fonction de production du bien (X') est représentée ainsi :

$$Qx' = (1-L)(1-K)$$

La production à l'équilibre, c'est-à-dire en absence de flux migratoire, peut s'écrire de la manière suivante :

$$Qx^* = Qx'^* = L.K = (1-L)(1-K)$$

Comme le facteur capital est plus élevé dans le pays (A) que dans le pays (B), (c'est-à-dire que $K > (1-K)$), le pays A sera amené à augmenter le facteur travail. En revanche, dans le pays B, comme le facteur capital est faible, celui-ci sera amené à utiliser une partie insuffisante de son stock de travail. Ce qui bien sûr va se traduire par un excédent de la main d'œuvre dans le pays (B). En présence du libre échange et de la mobilité du facteur travail, l'excédent de la main d'œuvre du pays (B) va émigrer vers le pays (A) où le facteur capital est important pour résorber la main d'œuvre et compenser l'insuffisance de la production du pays (B). La figure 1 illustre la relation entre les facteurs de production (le capital et la main d'œuvre) et l'émigration. On constate que pour un facteur capital $(1-K)$ inférieur à $1/2$, l'économie (B) utilise une quantité de main d'œuvre inférieure à $1/2$. La différence entre le niveau de plein emploi et le niveau réellement utilisé constitue un excédent de facteur travail. Comme le pays (A) dispose d'un facteur capital supérieur au facteur travail, l'excédent de la main d'œuvre du pays (B) va émigrer vers le pays (A). Cela se traduit par une augmentation de la production dans le pays (A).

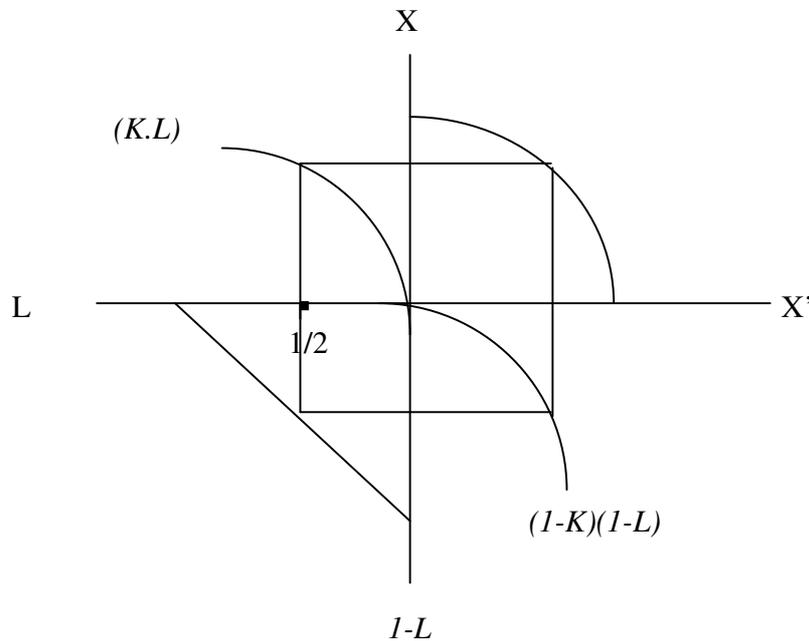


Fig. 1 - Inégalité devant le facteur capital, excédent de la main d'œuvre et migration

IV/ Libre échange, taux de salaire et migration

La migration pour motif de travail, dépend de l'offre et de la demande sur le marché du travail. La demande de travail dépend du prix du produit et du taux de salaire. Celui-ci dépend de la demande du travail dans le pays *A* et dans le pays *B*. Comme par hypothèse le pays *A* dispose d'un capital qui excède le facteur travail et que le pays *B* dispose d'un facteur travail supérieur au facteur capital, le taux de salaire dans le pays *A* va être différent de celui du pays *B*. Il est plus élevé dans le pays *A* que dans le pays *B*. En revanche, le prix du bien *X* dans le pays *A* est plus faible que dans le pays *B* en raison de la rareté de l'offre du produit.

En absence de coût de migration et de libre échange, l'excédent des travailleurs du pays *B* va émigrer vers le pays *A*. Celui-ci va embaucher jusqu'à ce que la variation des prix et de salaires entre les deux pays s'annule.

En revanche, en présence de coût de migration et de libre échange, le taux de salaire dans le pays *B* baisse suite à la baisse du prix du bien *X*. Si le salaire ne permet pas de couvrir les coûts de migration, l'émigration vers le pays *A* baisse.

Ainsi, dans notre cas où les deux pays produisent le même bien, il apparaît, qu'en présence de coût de migration et de libre échange, le taux de salaire, dans le pays en développement qui ne dispose pas de capital, baisse. Par conséquent, la capacité d'émigrer devient faible. Ce résultat contredit les travaux antérieurs où une libéralisation des échanges augmente la capacité des travailleurs non qualifiés à émigrer.

IV/ Protectionnisme, taux de salaire et migration

La protection du bien *X* de la concurrence internationale permet de maintenir le taux de salaire à un niveau plus élevé. En présence du pays *B* qui ne dispose pas d'un avantage comparatif (le facteur capital), le taux de salaire reste faible par rapport au pays *A*. Comme ce taux de salaire est faible et ne couvre pas les coûts de migration, on n'enregistre aucun flux migratoire. Ceci va dans le sens des travaux antérieurs.

Toutefois, si on suppose que le pays *B* dispose de deux biens (*X*, *Y*) appartenant à deux secteurs (le bien *X* appartient à un secteur protégé et le bien *Y* appartient à un secteur non protégé), alors le libre échange va conduire à une augmentation de salaire dans le secteur non protégé. La population du secteur protégé va, dans un premier temps, se déplacer du secteur protégé vers le secteur non protégé. L'augmentation de salaire va permettre aux salariés non qualifiés d'avoir la capacité d'émigrer vers le pays *A* dont le taux de salaire est supérieur au taux de salaire du pays *B*.

Si l'augmentation du taux de salaire est supérieure au coût de migration (celui-

ci couvre les frais de transport, du logement, de l'achat de licence...etc), alors la population du secteur protégé a tendance à émigrer. Ainsi, avec une protection partielle, le flux migratoire a tendance à augmenter, contrairement aux travaux antérieurs.

Conclusion :

Dans cet article, nous montrons à l'image du modèle de Samuelson, que la rareté du facteur capital en présence d'un facteur travail abandon peut affecter la décision d'émigration. Dans un monde de libre échange, un déséquilibre entre le facteur travail et le facteur capital (le besoin de la quantité en facteur de capital est supposé identique à la quantité du travail) peut engendrer une migration de la population qui connaît un facteur travail abandon vers le pays qui est caractérisé par un facteur de capital abandon. L'abandon du facteur capital engendre une production importante, un taux de chômage faible et donc un taux de migration faible. A l'inverse la rareté du facteur travail conduit une production faible, un taux de chômage élevé et un taux de migration élevé.

En présence de coût de migration, la libre circulation des biens et services, entraîne une augmentation de taux de salaire des travailleurs non qualifiés en raison de l'augmentation de l'offre de la production. Cela augmente la capacité des travailleurs non qualifiés à émigrer vers le pays abandon en facteur capital.

Dans le cas où le pays du Sud possède deux secteurs (un secteur protégé (assimilé à l'agriculture) et un autre non protégé (assimilé à l'industrie)), on peut s'attendre à ce que le secteur non protégé connaît une augmentation de salaire. Le différentiel de salaire interne entre secteur protégé et secteur non protégé incite la population rurale du secteur protégé à émigrer vers le milieu urbain ou le secteur industriel n'est pas protégé. Ceci conduit à augmenter la capacité de la population du secteur protégé à émigrer vers le pays du Nord, bien sûr, si les salaires du pays du Nord sont plus élevés que ceux du pays du Sud.

Bibliographie :

Adams R. (1991), *The Effects of International Remittances on Poverty, Inequality, and Development in rural Egypt*, IFPRI Research Report, n° 86 Washington.

Bhagwati J. (1994), *The theory of preferential trade agreements: historical evolution and current trends*, in *The American Economic Review*, Vol. 86, No. 2, pp. 82-87

Bhagwati J. N. (1991b), *free Traders and Free Immigration: Strangers or friends ?*, Working Paper, Russel Sage Foudation.

Chen KP., Chiang SH et Leung SF. (2003), *Migration, Family, and Risk Diversification*, *Journal of Labor Economics*, Vol. 21, No. 2, pp. 353-380

CNUCED, *Nation Unies, Manuel de Statistiques, 2005*

Docquier F., Lohest O. et Marfouk A., (2007), *Brain drain in developing*

- countries*, in *The World Bank Economic Review*, Vol. 21, Issue 2, pp. 193-218.
- Graves et Mueser (1993)**, *the role of equilibrium and disequilibrium in modeling regional growth and decline: a critical reassessment*, *Journal of Regional Science*, Vol. 33, Issue 1, pp. 69–84,
- Green wood et Hunt (1984)**, *Migration, regional equilibrium, and the estimation of compensating differentials*, *American Economic*, Vol. 81, N° 5, pp. 1382-90
- Hatton T.J. et Williamson J.G.**, (1992), *What drove the mass migrations from Europe in the late nineteenth century?*, in NBER Historical Working Paper N° 43.
- Lopez R. et Schiff M.M.**, (1998), *Migration and the skill composition of the labour force: the impact of trade liberalization in LDCs.*, in *Canadian Journal of Economics*, Vol. 31, N°2 , pp. 318
- Lopez R. et Schiff, M.** (1998), *Migration and the Skill composition of the Labor Force : The Impact of Trade Liberalization in LDCs*, *Canadian Journal of Economics* (May).
- Markusen J.R.** (1993), *The boundaries of multinational enterprises and the theory of international trade*, in *The Journal of Economic Perspectives*, Vol.9 , N°2 , pp 169-189
- Michael P. Todaro** (1996), *Income Expectations, Rural-Urban Migration and Employment in Africa*, *International Labour Review*, Vol. 104, N° 5.
- Mundel R.A.** (1957), *International trade and factor mobility*, in *American economic review*, Vol.47, N° 3, pp 321-335
- Schachter et Althaus** (1989), *An equilibrium model of gross migration*, *Journal of Regional Science*, Vol. 29, Issue 2, pp. 143–159
- Schiff M.** (1994), *How trade, aid, and remittances affect international migration*, in *Policy Research working paper*, 1376
- Stak, O. et Yitzhaki, S.** (1988), *Labor Migration as a Response to Relative Deprivation*, *Journal of Poulation Economics*, 57-70.
- Stark O. Taylor J.E. et Yitzhaki S.**, (1988), *Migration, remittances and inequality: A sensitivity analysis using the extended Gini index*, in *Journal of Development Economics*, Vol. 28, Issue 3, , pp. 309–322
- Tan Wang et Tony S. Wirjanto** (2004), *The Role of Risk and Risk Aversion in an Individual's Migration Decision*, Vol. 20 Issue 2, pp. 129-147.